



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2023/2024

PROCES-VERBAL N°30

Réunion du lundi 22 avril 2024

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

LOUVRES - STADE SYLVAIN BARISSSEL N°2 - NNI 953510102

L'éclairage de cette installation sportive est classé E6 jusqu'au 24/25/2024.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance du dossier suite à sa décision du 24/05/2022 et du contrôle de l'éclairage effectué par M. FEBVAY membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise le 09/05/2022.

Elle prend connaissance d'un éclairage en LED et des éléments transmis :

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 181 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.44
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.66

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 24/05/2026. (**Périodicité : 4 ans pour les niveaux E5 à E7 en LED**).

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

MONTEREAU FAULT YONNE – STADE JEAN BOUIN N°2 – NNI 773050202

L'éclairage de cette installation sportive n'est pas classé.

La **C.R.T.I.S.** prend connaissance de la demande d'avis préalable pour l'installation d'un éclairage en LED, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable en date du 18/04/2024.
- Etude d'éclairage du 17/11/2023 de SIGNIFY BV.
- Plan de l'aire de jeu (dimensions de 105 m x 66 m) avec 4 mâts de 18 m équipés de 3 projecteurs LED de 1505W et 1 projecteur LED de 1006 W (16 projecteurs BVP528 OUT T35 au total)

Au regard des éléments transmis :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : **283 lux**

U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : **0,79**

U1h (EhMin/EhMax) : **0,60**

Eblouissement (Glare rating) : GR max : 46.5

Facteur de maintenance : 1

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement de cet éclairage au niveau E5.

La Commission attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

YERRES – STADE LEO LAGRANGE N°2 – NNI 916910202

L'éclairage de cette installation sportive n'est pas classé.

La **C.R.T.I.S.** prend connaissance de la demande d'avis préalable pour l'installation d'un éclairage en LED, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable en date du 18/04/2024.
- Etude d'éclairage du 28/01/2020 de SIGNIFY BV.
- Plan de l'aire de jeu (dimensions de 105 m x 68 m) avec 4 mâts de 18 m équipés de 3 projecteurs LED de 1580W (12 projecteurs BVP527 OUT T25 au total)

Au regard des éléments transmis :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : **175 lux**

U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : **0,81**

U1h (EhMin/EhMax) : **0,65**

Eblouissement (Glare rating) : GR max : 45.8

Facteur de maintenance : 1

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement de cet éclairage au niveau E6.

La Commission attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

4. DIVERS